

VILLE DE PERCÉ

**RÉFECTION DU CHEMIN DE VAL-D'ESPOIR
ET REMPLACEMENT DE PONCEAUX – PHASE 1 ET PHASE 2
RÉFÉRENCE TETRA TECH : 52822TT**

APPEL D'OFFRES PUBLIC

ADDENDA

Les documents nécessaires à la soumission n'étaient pas disponibles sur le site du « *Système Électronique d'Appel d'Offres* » (S.E.A.O.) (www.seao.ca), le 05 juin 2026.


Les documents nécessaires à la soumission seront donc disponibles sur le site du « *Système Électronique d'Appel d'Offres* » (S.E.A.O.) (www.seao.ca), à partir du 08 juin 2026.

Toute soumission reçue après **14 h le 29 juin 2026** sera retournée à l'expéditeur sans être ouverte.

La date limite pour le dépôt d'une plainte concernant le processus d'adjudication ou d'attribution des organismes publics est le **19 juin 2026**. Pour être considérée recevable, toute soumission doit être conforme aux documents d'appel d'offres, faite sur les formulaires fournis avec le devis et être accompagnée des documents demandés.

La Ville de Percé se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et de retrancher du contrat certaines parties. Le Maître de l'ouvrage ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ À PERCÉ, le 08 juin 2026



Monsieur Claude Panneton
Directeur général